

## Séance de l'assemblée Délibérante du 12 juin 2019

### Délibération n°19/2019

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le jeudi six juin deux mille dix-neuf, s'est réuni à 18 heures, le mercredi 12 juin deux mille dix-neuf, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

**Titulaires présents :**

Jean-Pierre BUCHE  
Claude DELETANG  
Danien SALLES  
Pascal BRUHAT

Bénédicte HEALY  
Jean-François DEMERE  
Gérard BRANLARD

**Titulaires excusés :**

Gilles PETEL  
Roland BLANCHET  
Françoise BERNARD

**Suppléants excusés :**

Hélène FEDERSPIEL  
Sylvie ARDOUREL  
René GUÉLON  
Claude AUBIER  
Pierre DUPECHER

Fabienne LANGUILLE  
Gérard BLANCHAMP  
Olivier DUMAS  
Colette HENRION  
Gérard GUILLAUME

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	7			3	7	7	0	0

### Objet : Dons des Sablières de Pérignat

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le président rappelle la collaboration constructive et partenariale qui s'est établie entre le SEAT et les carriers, exploitant du site de l'Ecopôle du Val d'Allier sur toute la période de l'arrêté préfectoral délivré le 7 mars 2001. Il rappelle également les engagements pris par ces derniers concernant le suivi et l'accompagnement du réaménagement des gravières consécutifs aux travaux d'extraction.

Conformément à ces engagements et afin de finaliser les travaux de conversion du site face aux exigences de la réglementation en vigueur, le Président propose au Comité Syndical de solliciter la société des Sablières de Pérignat pour une contribution de 10 000€.

Oui l'exposé du président, et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'**unanimité** de :

- **Valider** cette demande de contribution relative au réaménagement du site à hauteur de 10 000€,
- **D'imputer** cette somme au compte 7478,
- **De donner** tous pouvoirs au président pour mettre en œuvre cette délibération ;

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président  
M. Jean-Pierre BUCHE

